



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 13 MARS 2015**

# Le droit à la sédation profonde approuvé

**ASSEMBLÉE NATIONALE** L'article central de la loi a été adopté. Les députés ont refusé de créer une aide médicale active à mourir, demandée par 130 parlementaires de gauche

**DOMINIQUE RICHARD**

d.richard@sudouest.fr

La fronde des 130 députés de gauche n'a pas réussi à faire bouger les lignes. S'inscrivant dans le droit-fil de la promesse de campagne de François Hollande, l'amendement porté par le parlementaire Jean-Louis Touraine ouvrait la voie à une aide médicale active à mourir. Mardi soir, il a été rejeté par la majorité des élus présents dans l'hémicycle. À moins d'un coup de théâtre, la proposition de loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie sera adoptée en l'état ou presque le 17 mars prochain.

## Endormissement irréversible

Ce texte, fruit d'un consensus ardemment recherché par l'exécutif entre l'UMP et le PS, ne légalise ni l'euthanasie ni l'aide au suicide. Mais il accorde une plus large place à la volonté du malade arrivé aux portes de la mort. Chaque personne pourra désormais rédiger des directives anticipées susceptibles d'être révoquées à tout moment. Celles-ci, le moment venu, s'imposeront au médecin sauf « en cas d'urgence vitale ».

Les députés ont approuvé l'article central de la proposition de loi Claeys-Leonetti. Celui qui autorise le recours à « une sédation profonde et continue » jusqu'au décès. C'est-à-dire l'administration de médicaments favorisant l'endormissement irréversible du malade dont la fin est proche. Mais ce geste médical, obligatoirement précédé d'une réflexion collégiale, ne pourra être demandé et pratiqué que sous certaines conditions.

Le droit à cette sédation ne sera accessible qu'aux patients atteints d'une affection grave ou incurable dont le pronostic vital est engagé à court terme. Soit parce que, comme le leur permet déjà la loi depuis 2005, ils ont exigé l'arrêt de tout traitement. Soit parce que leur souff-



« Il y a une différence entre dormir pour ne pas souffrir et faire dormir pour mourir. Il y a une ligne jaune qui n'est pas à franchir : celle de donner la mort », a expliqué Jean Leonetti. PHOTO: D/AF

rance est telle qu'elle ne peut pas être apaisée.

Le droit à la sédation pourra aussi s'appliquer lorsque le malade n'est pas en état d'exprimer sa volonté s'il s'agit d'une situation d'obstination déraisonnable. Pour que le praticien ne reste pas sans interlocuteur, la loi prévoit la possibilité de désigner une personne de confiance dépositaire des desiderata du patient. Ce qui devrait normalement limiter les colloques et les discordes familiales dans les couloirs d'hôpitaux.

## Ligne jaune

« Il y a une différence entre dormir pour ne pas souffrir et faire dormir pour mourir. Il y a une ligne jaune qui n'est pas à franchir : celle de donner la mort », a expliqué Jean Leonetti, médecin de formation, à la tribune de l'Assemblée nationale. Les

mots qui fâchent ont été soigneusement évités et le débat sur le « double effet » des sédatifs diplomatiquement évité.

En fonction des doses utilisées, ces médicaments sont susceptibles de précipiter la mort, et un usage appuyé peut s'apparenter à un acte létal, officiellement prohibé. C'est toute l'ambiguïté du texte Claeys-Leonetti. Ses détracteurs affirment qu'il peut permettre une euthanasie déguisée, d'autant plus facilement que l'arrêt des traitements signifie la fin de la nutrition et de l'hydratation, et donc un affaiblissement supplémentaire de l'organisme.

## Des mots sur une réalité

La délicate alchimie de l'accord UMP-PS a conduit la droite à faire cette concession, la gauche ayant renoncé à faire émerger d'une façon

ou d'une autre la liberté de choisir sa mort. « Ce n'est qu'une étape », a d'ailleurs convenu le Premier ministre Manuel Valls, conscient que ce texte ne pourra pas satisfaire toutes les attentes. Les cancéreux qui veulent partir pour ne pas assister à leur déchéance, les vieillards épuisés et les handicapés lourds condamnés à des années de désespoir, entre autres, n'y trouveront pas l'aide qu'ils recherchent.

« On est en train timidement de mettre des mots en face d'une réalité », observe cependant M<sup>r</sup> Arnaud Dupin, l'un des avocats de Nicolas Bonnemaison. Si les dispositions actuellement débattues au Parlement avaient été en vigueur au moment où l'urgentiste bayonnais a abrégé les souffrances de sept patients à l'agonie dont le pronostic vital était engagé, la cour d'assises n'aurait peut-être jamais été saisie.

# Le décès de Jean Gombert a brouillé les cartes

**COGNAC 2** Le remplaçant de l'élu sortant, Pierre-Yves Briand, fait équipe avec la divers droite Émilie Richaud mais se dit indépendant. La gauche oppose de nouvelles têtes



**PHILIPPE MÉNARD**

p.menard@sudouest.fr

En 2008, Jean Gombert avait été réélu dès le premier tour sur Cognac-sud avec 51,05 % des suffrages (1). Maire de Javrezac de 1977 à 2014, il appartenait à la droite départementale mais aimait se situer au-dessus des clivages partisans. Candidat à sa succession, il avait d'ailleurs proposé le poste de remplaçant à Pierre-Yves Briand, qui se situe au « centre gauche ».

Alors qu'il avait enfin vaincu le cancer qui le rongait depuis un an, Jean Gombert a succombé à des complications, le 26 février. L'équipe qui s'est reconstituée entend se calquer dans son sillage. Aux cartes, on dirait qu'elle affiche des atouts maîtres : un roi, Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard, deuxième plus grosse commune de l'agglomération ; deux reines, Émilie Richaud, numéro 2 de l'opposition aux élections municipales à Cognac, et sa suppléante Chantal Nadeau, maire de Gimieux et vice-présidente de Grand-Cognac ; et un cavalier, Gérard Joubert, premier adjoint à Javrezac, propulsé remplaçant de Pierre-Yves Briand.



Le FN, dont l'affiche n'est présente que sur de rares panneaux électoraux, cache son jeu. PHOTO PH. M.

## Le Front de gauche aguerri

Reste une question : dans quel sens joueront-ils leurs cartes ? Émilie Richaud, sur qui reposent certains espoirs de la droite locale, est une divers droite non encartée. Mais Pierre-Yves Briand refuse tout soutien, revendiquant son indépendance. Un entre-deux qu'il ne sera pas simple à tenir.

Pour pimenter le jeu, il se retrouve confronté à son adjointe Christel Gombaud. Salariée d'une association d'aide aux victimes, elle a sollicité l'investiture auprès de la gauche départementale, et clame son ancrage de ce côté de l'échiquier. Pour l'épauler, la gauche envoie en première ligne Olivier Touboul, directeur adjoint de l'hôpital de Cognac,

recruté par Michel Gourinchas pour entrer au Conseil municipal l'an dernier. « Nous sommes tous les deux des élus techniciens, le territoire a besoin de ça », estime Christel Gombaud, que l'on a vu aussi prendre du grade au sein de Grand-Cognac en se voyant confier le groupe de travail « transports ».

Dans cette partie à quatre, le front de gauche est représenté par deux militants aguerris du Parti de gauche, Sylvie Mamet, ancienne conseillère municipale à Cognac, et Pierre-Alain Dorange. Attachés à l'échelon départemental pour sa « proximité », ils espèrent récolter les fruits d'un activisme jamais démenti depuis la campagne pour Jean-Luc Mélenchon lors des présidentielles.

Sylvie Mamet a notamment mené le combat aux cantonales, sur Cognac-nord, en 2011, et aux législatives en 2012.

Dans un canton qui a perdu la commune de Louzac-Saint-André, il reste un parti qui cache son jeu, le FN. Il avance deux candidats habitant Cognac, Leïla Zelmati, cuisinière âgée de 45 ans, et Francis Neraudeau, retraité SNCF âgé de 56 ans, que nous n'avons pas réussi à contacter, et dont la campagne semble se résumer au seul vent qui porte le parti nationalement.

(1) Les autres résultats : Patrick Bompont (PRG), 19,40 %, Jean-Claude Fayemendie (DVG), 17,05 %, Didier Pillet (PCF), 7,89 %, Jeanine Dupuis (FN), 4,60 %.

## Le saviez-vous ?

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

## L'accès à la cantine pour tous les enfants

**ÉDUCATION** Les députés ont adopté une proposition de loi radicale de gauche pour garantir l'accès de tous les enfants à la cantine, lorsque celle-ci existe, alors que certaines communes sont tentées de ne la réserver qu'à ceux dont les parents travaillent.

« L'inscription à la cantine, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille », souligne le texte voté par les groupes de gauche. Les refus d'accès concernent « des élèves dont l'un des parents au moins est au chômage. Ce qui revient à discriminer, voire à stigmatiser des familles déjà en difficulté », a expliqué le chef de file des radicaux de gauche Roger-Gérard Schwartzberg.

## Très haut débit : « La majorité joue petit bras »

« La majorité joue petit bras », assure François Bonneau, leader de l'opposition au Conseil général, quelques jours après la première réunion de mise en œuvre du Schéma d'aménagement numérique, qu'il juge « décevante ». 57 M€ devraient être investis, abondés par des cofinancements à trouver. Une stratégie qui « manque d'ambition », selon la droite, « insuffisante pour permettre à la Charente de rattraper son retard ».

## Vent d'optimisme chez les Neuf

Un club informel de neuf jeunes élus de la droite et du centre (Émilie Richaud, Élise Vouvet, Véronique Marendat, Xavier Bonnefont, Jean-Noël Dupré, François Elie, Jean-Marc de Lustrac, Jérôme Sourisseau, Vincent You) s'était formé au lendemain des législatives perdues de 2012 pour stigmatiser les divisions à droite et « lancer la reconquête » en Charente. Moins de trois ans après, la droite va mieux. Et, hier, lors de l'une de ses réunions, le club en question a fait part de son optimisme pour le scrutin à venir. « La droite ne part pas divisée, de nouvelles têtes émergent, quelque chose est en train de se passer », disent-ils en substance.



Les Neuf ont le sourire. PHOTO TA

## L'atelier tonnellerie du CFA à un tournant

« C'est l'avant-dernière fois que l'on remet les diplômes ici », a relevé Christophe Bernard, président du Groupement des maîtres tonneliers charentais, hier midi au centre de formation des apprentis (CFA) de Cognac. L'an prochain, le site de la rue du Repos sera fermé pour être entièrement reconstruit. Seul l'atelier tonnellerie, ouvert en 1991, reste en place, le temps que se finalise le « pôle des métiers du cognac » à 800 mètres de là, dans des bâtiments appartenant à Hennessy. Grand-Cognac est en train de négocier le rachat des murs.

D'une quarantaine de places, le potentiel passera entre 80 et 120 places, avec la création d'un deuxième CAP dédié aux grands contenants, ou « foudres », et de modules complémentaires (réparation des fûts, mécanisation notamment). Avec une pyramide d'âge élevée, la tonnellerie a besoin de main-d'œuvre qualifiée. Le pôle

ouvrira aussi un créneau chaudronnerie spécialisée dans les alambics, qui n'existait plus depuis 1968, et un autre autour de la distillation, à inventer.

La Chambre des métiers et de l'apprentissage va profiter des portes ouvertes du site, demain de 9 à 17 heures, pour exposer ces évolutions dans les détails sur l'ensemble des formations qu'elle assure.



14 apprentis sur 15 diplômés.

# Une vision globale, des déclinaisons locales

**COGNAC 1** S'il affirme avoir hésité longtemps, le sortant Robert Richard brigue un nouveau mandat aux côtés de Nathalie Lacroix

Départementales

Mars 2015

**SOPHIE CARBONNEL**

s.carbonnel@sudouest.fr

Faire une campagne sous forme de bilan, c'est un luxe que tous les candidats en lice aux départementales sur le canton de Cognac 1 ne peuvent pas s'offrir. Voilà qui simplifie bien un programme. Mais qui peut être à double tranchant.

Robert Richard, conseiller général sortant, connaît le poste sur le bout des doigts. Retiré de la vie politique locale, l'ancien président de Grand Cognac est revenu sur ses intentions. La retraite inactive, très peu pour lui. « J'ai réellement longtemps hésité, assure-t-il. J'ai eu des contraintes médicales mais les pressions amicales m'ont convaincu. » C'est donc en compagnie d'une Nathalie Lacroix bien implantée localement que Robert Richard reprend les chemins de la campagne, entouré de Romuald Carry et de Laure Mandeau aux postes de remplaçants.

## Hier et demain

Agir dans la continuité, c'est un terme que le binôme connaît bien, habitué aux campagnes de candidats sortants. Le tract distribué dans les boîtes aux lettres est d'ailleurs structuré sous cette forme. Hier « 11,5 millions d'euros d'aides directes pour 841 projets économiques », demain « accompagner les jeunes entrepreneurs » et « soutenir active-



**Nathalie Lacroix, Romuald Carry, Robert Richard et Laure Mandeau.** PHOTO S. C.

ment la réalisation du pôle des métiers du cognac et du verre ». Hier « des bourses départementales d'éducation pour les étudiants », demain « une aide au financement du permis de conduire ».

« Notre stratégie, c'est d'avoir une vision globale au niveau économique, culturel, touristique et penser aux déclinaisons locales, explique Robert Richard. Par exemple, le développement sportif s'applique à Cognac avec le pôle des Vauzelles. »

À ceux qui se sentent oubliés en dehors des grandes villes, Robert Richard rassure : « Dans la nouvelle réforme, la ruralité n'y perd pas. Elle est même renforcée grâce au nombre d'élus. Les aides sont très canalisées, très codifiées. Aujourd'hui, il est impossible de faire du clientélisme. »

Encartés, les deux candidats n'ont pas peur de partir sous la bannière

socialiste pour lui, le Parti radical de gauche pour elle, dans un contexte gouvernemental sensible. « J'ai toujours trouvé mon idéal pour la vie des gens dans les valeurs du Parti socialiste, insiste Robert Richard. Nous ne sommes pas pour autant les otages d'une étiquette. »

Pour éviter un vote sanction, et surtout conforter l'électeur à se déplacer le 22 mars, le binôme applique la pédagogie lors de ses réunions publiques. « L'impact de ces élections est vraiment local. Je suis convaincu que les gens viendront voter. Il y a une tradition démocratique en France. »

Réunions publiques lundi à 18 h 30 à la salle des fêtes de Cherves-Richemont, et vendredi 20 mars dans la salle municipale de Boutiers à 18 h 30. Grande réunion publique Cognac 1 et Cognac 2 mardi à 18 h 30 à La Salamandre.

# Des travaux en vue

La réunion du conseil municipal s'est tenue lundi. Parmi les sujets à traiter, la fermeture de l'actuelle boulangerie pour cause de départ à la retraite fin mars. Il a été noté l'importance de favoriser l'arrivée d'un nouveau boulanger sur la commune et la nécessité d'aider à son installation en se portant acquéreur de l'ancien bar de l'Étoile.

Des aménagements sont donc envisagés pour accueillir une boulangerie, le parking de ce commerce favorisant les arrêts minute pour ce type d'activité. Une recherche va donc être lancée pour encourager les candidatures.

Une visite du centre culturel a permis d'apprécier le confort apporté par l'isolation phonique et thermique, un grand plus pour les associations qui y sont hébergées.

## Sécuriser et isoler

Les travaux de la salle des fêtes ont ensuite été évoqués. La cuisine doit être sécurisée et davantage isolée de la salle, ce qui apporterait également plus de confort. La commission bâtiment ainsi que tous les membres du Conseil municipal sont invités à y réfléchir, d'autant que près de la salle des fêtes se trouve un bâtiment inoccupé qui pourrait accueillir le personnel



**Un nouveau boulanger s'installera peut-être bientôt dans cet établissement.** PHOTO C. G.

municipal moyennant un aménagement et une mise aux normes.

Des modifications de signalisation de voirie sont intervenues dans la commune avec l'accord de la Direction départementale de l'équipement. Le panneau « stop » a été posé dans la rue des Écoles en lieu et place de la rue de l'Église.

Sur la RD 401, un panneau « zone 30 » a été mis en place au niveau de la rue de l'Église et du chemin rural du bourg à Angelier.

Un panneau « Javrezac » et sortie de Javrezac a également été instal-

lé à l'entrée du bourg en venant de Richemont.

Une zone bleue a vu le jour entre la rue des Écoles et le chemin de Saint-Rémy (côté pair). En ce qui concerne les manifestations dans la commune, un concert à l'église de Javrezac avec les chorales Les Noctambules et Accords et Chœur de Malaville aura lieu le 11 avril.

Le diner du comité de jumelage, ouvert à tous et animé par Les Gars dau pays bas aura lieu le 15 avril sur réservation.

**Colette Guné**

## Cognac : le bio continue de creuser son sillon

■ Le bio fait de plus en plus d'adeptes chez les Cognçais ■ Une tendance confirmée par le Biocoop de Châteaubernard ■ Qui veut s'agrandir pour répondre à la demande.



Chez Biocoop, les affaires vont bien et sont à la hausse avec près de 200 clients qui franchissent les portes chaque jour.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**D**es huiles; des pâtes; des fruits et des légumes; des cosmétiques; du thé; du café; du fromage; du pain, et même de la viande, des compléments alimentaires et des produits pour bébé. «On trouve de tout chez Biocoop aujourd'hui», sourit Dominique Barthod, la gérante de l'enseigne de produits alimentaires biologiques de Châteaubernard. La seule spécialisée du Cognçais. Un rayon vrac aussi qui lui n'en finit plus de s'étendre d'année en année avec désormais une centaine de références disponibles, dans lequel on retrouve céréales, graines, fruits secs, farine; riz de toutes sortes «comme dans une grosse épicerie», résume-t-elle. Une très grosse épicerie même, de

499m<sup>2</sup>, surface officielle, estampillée «bio d'abord et provenance locale», dont il faudrait pousser les murs tant elle ne connaît pas la crise. Chez Biocoop, on a le sourire dans les rangs des dix salariés. Les affaires vont bien, très bien. «On a même la capacité de faire aujourd'hui des promos en cassant les marges», souligne ravie Dominique Barthod. Et la ferme intention de voir plus grand aussi pour accompagner le développement de l'activité et quitter ainsi l'emplacement de la rue de Barbezieux où l'enseigne est nichée en fond de cour, depuis son ouverture en 2002. «Si une opportunité se présente, on va la saisir; on y réfléchit à fond depuis un moment», confirme-t-elle. Si la crise a touché comme d'autres le magasin en 2010, ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. À l'image de l'ensemble du réseau na-

tional Biocoop, depuis deux ans les résultats de l'enseigne castelbernardine «sont très bons, en progression constante», se félicite une gérante qui voit défiler «près de 200 clients par jour». Elle ajoute: «Si on a longtemps été considéré comme un magasin spécialisé, cette image tend à disparaître. On ne vit plus seulement sur nos clients "militants". On voit arriver de nouveaux clients en permanence et qui reviennent surtout.»

### Une évolution dans le comportement des consommateurs

De nouveaux entrants, nombreux à rechercher un sens à leur consommation, un équilibre nutritionnel et une sécurité alimentaire, autant de sujets à l'ordre du jour de la conférence du professeur Henri Joyeux organisée par Biocoop au Castel le 28 mars (lire l'encadré). Maryse, une Castelbernardine de 45 ans, est de ceux-là. Dans son panier, des fruits et légumes; des féculents en vrac; mais aussi de l'huile; du jus de fruit et des crèmes de soins. «Il y a peu, je venais au magasin une à deux fois par mois, juste pour les légumes, puis j'ai fini par y revenir de plus en plus, poussée par l'envie de manger mieux, plus sain, dit-elle. Avec tout ce qu'on voit aujourd'hui comme reportages à la télé, les pesticides, les cancers, il y a de quoi se poser des questions. Moi, je ne m'en pose plus, j'achète tout bio aujourd'hui.» Mathias, un père de famille cognçais de 32 ans, a opté aussi pour le

»

Avec tout ce qu'on voit aujourd'hui à la télé, il y a de quoi se poser des questions. Moi je ne m'en pose plus, j'achète tout bio.

bio depuis près d'un an pour les mêmes raisons. «Avant, je regardais ça d'un œil distant. Le côté bio citoyen militant m'agaçait un peu aussi, ce n'est plus le cas. Qu'est-ce que je mange, comment, d'où ça vient, à qui ça profite, c'est important d'y réfléchir. Je pense à mes enfants aussi, à leur santé». Dominique Barthod: «On le constate, il y a une vraie évolution dans le comportement des consommateurs. Et la santé, la proximité sont des données qui reviennent de plus en plus dans leur discours. On s'en réjouit pour eux, pour nous et pour tous les enjeux sociétaux qu'il y a derrière la démarche de notre réseau», souligne-t-elle. Reste toutefois une autre donnée qui revient aussi souvent en boucle dans la bouche des clients, un frein à lever pour que le bio fasse définitivement recette: le prix. «Car même si je comprends que ça coûte plus cher à produire, ça reste élevé quoi qu'on en dise», glisse une cliente partie finir ses courses dans une grande surface voisine.

### De l'importance de bien se nourrir pour se protéger du cancer

Organisée dans le cadre des opérations militantes menées par Biocoop, la conférence du professeur Henri Joyeux propose un focus sur son ouvrage à succès «Changez d'alimentation», réédité après mise à jour pour la septième fois. Ce chirurgien oncologue de renom compte parmi les plus grandes sommités mondiales dans le domaine de la santé. Son livre traite des relations entre mauvaises habitudes alimentaires et cancers. Très

abordable de lecture, il s'appuie sur de nombreuses études et propose autant d'explications scientifiques sur le contenu des aliments que de conseils à mettre en œuvre pour mieux s'alimenter. Il aborde également l'importance de la cuisson, l'équilibre des repas comme leur aspect social, l'influence des hormones de la pilule, des OGM...

Entrée libre au Castel à Châteaubernard, samedi 28 mars à 20h. Réservation au 05 45 32 26 52.





Maéva, Keran, Amélia, Mathilde, Estelle et Matisse ont séjourné à Bournemouth en Angleterre. Claire, Jade, Quentin, Amélie, Cheyenne, Marina, Manon et Océane ont découvert Barcelone en Espagne.

Photo CL

## Remise des «Europass» à quatorze lycéens

**L**undi, les quatorze élèves de bac professionnel, qui ont passé cinq semaines en Espagne ou en Angleterre, se sont vu remettre leur document «Europass» qui valide leur mobilité en Europe. Les parents et les membres de la communauté éducative étaient présents à la petite cérémonie.

Un voyage qui s'est déroulé à l'automne dernier: six d'entre eux ont découvert la ville de Bournemouth, station balnéaire anglaise située au sud de Londres. Les autres ont visité Barcelone en Espa-

gne. L'Europe et la région Poitou-Charentes mettent en place des dispositifs qui soutiennent ces mobilités afin que les élèves puissent constituer leur CV Europass, conçu pour répondre aux besoins de recrutements européens.

Cette mobilité fait partie intégrante de leur formation en bac professionnel et leur stage a été évalué au même titre qu'une période de formation réalisée en France. Les lycéens ont donc pu être évalués dans le cadre de la nouvelle option facultative de mobilité européenne.

### ■ ASSEMBLÉE

#### Cantine pour tous à l'école

Les députés ont adopté mercredi en première lecture une proposition de loi radicale de gauche pour garantir l'accès de tous les enfants à la cantine, lorsque celle-ci existe, alors que certaines communes sont tentées de ne la réserver qu'à ceux dont les parents travaillent.